30e ANNEE N° 2465 PARAIT LE SAMEDI 28 JUIN 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Relèvement de l'Indemnité d'Habillement pour les démobilisés

Une intervention de M. Anglès

M. Anglès, député de Sisteron, a porté mercredi matin, à la tribune de la Chambre, l'interressante question de l'indemnité d'habillement de nos démobilisés.

M. Anglès, étant donné les prix actuels de la vie excessivement élevés, comme chacun hélas ! le sait, juge insuffisante l'indemnité de 52 francs que le Parlement a voté pour permettre aux démobilisés de se procurer un costume civil et il a proposé de la porter à 200 francs. Le sympathique député des Basses-Alpes défendit éloquemment sa proposition en l'étayant d'arguments moraux et sociaux.

Elle fut cependant combattue par M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat, qui a affirmé que les démobilisés prenaient le complet de l'Intendance dans la proportion de 90 0/0 depuis que les tissus en ont été améliorés.

M. Klotz, ministre des Finances, appuya ce point de vue pour des raisons financières. En vain M. Anglès fit observer que si la guerre avait duré trois jours de plus seulement, une somme supérieure aurait été dépensée et qu'il serait facile de trouver des millions en supprimant les gaspillages militaires.

Malheureusement, le siège de la Chambre était fait, et par 132 voix contre 344, l'amendement de M. Anglès fut disjoint.

Les démobilisés continueront donc à toucher, pour s'habiller de pied en cap, la somme dérisoire de 52 francs, ce qui est évidemment regrettable.

M. R.

***

Nous indiquerons dans notre prochain numéro les votes des députés des B-A. Les démobilisés apprécieront.

Nous protestons énergiquement contre l'allégation du Sous-Secrétaire d'Etat à la guerre disant que les poilus ont refusé l'habillement de l'Intendance. C'est faux ! car les dépôts démobilisateurs n'avaient rien et ne pouvaient rien offrir.

Félicitons notre jeune député de son énergique attitude. Partie différée n'est pas perdue. Nous en recauserons.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

du Monument Commémoratif aux " Morts de la Grande Guerre "

Les souscriptions affluent tous les jours ; bien que les quartiers de la Coste, de Bourg-Reynaud, de la Mission et de la Pousterle n'aient pas été encore visités par les quêteurs, le résultat déjà acquis affirme d'une façon éclatante, la pleine réussite de l'œuvre entreprise.

5e Liste

MM.	Dol, retraité de gendarmerie	5 fr
	Vollaire, confiseur	50
	Vollaire Emile, mobilisé	25
	Clément Maurice, coiffeur	5
	Louis Fidèle et fils, entrepren.	50
	Ungarelly Philippe, tailleur de pierres	2
	Canton frères, maréchaux-ferrants	10
	Balderain, brigadier-forestier	3
	Famille Roubaud, rue Saunerie	30
	Mlles Margot	3
	M. Santini	5
	M. et Mme Thunin, jardiniers	10
	M. Semeria, propr.-rentier	5
	M. et Mme Jalphan	5
	M. et Mme Marrou Louis-Ernest	5
	Mlle Richaud Charlotte	5
	M. Borrély, peintre	10
	Mme veuve Giraud, née Tardieu	20
MM.	Dou, directeur de l'école primaire de garçons	10
	Reymond, instituteur	10
	Total de la souscription faite parmi les élèves de l'école primaire (1)	20 65
	M. Yrondelle, principal du Collège	20
	Mlles Villard, profess. de sciences	10
	Gazin, institutrice détachée	2
	Autard, —	10
	Castel, —	10
MM.	Aïgui, profess. de mathémat.	5
	Vigourel, professeur de lettres	5
	Catta, professeur d'histoire	5
	Clergue, répétiteur	5
	Total de la souscription faite parmi les élèves du Collège (1)	63 40
	Mme Noirclère	5
	Mlle Atel Catherine	2
MM.	Pellegrin Adolphe, secrétaire de mairie	10
	Besaudun Frédéric, secrétaire-adjoint de mairie	5
	Giraud Gustave, concierge à la mairie	5
	Noirclère, brigadier de police	5
	Hyely Antoine, garde champ.	5
	Féraud Auguste, cantonnier rural	5
	Mme Pellegrin, bibliothécaire	5
	Mlles Moutte Jeanne, secrétaire-aux.	5
	Laugier Suzanne, —	5
	Mme veuve Hippolyte Suquet, rentière	50
	Mlle Mathieu	2
	Souscriptions reçues de l'extérieur :	
	MM. Bonnafoux, P.-L.-M., Chemin St-Jean, 14, Avignon	10
	Béraud Charles, receveur des abattoirs en retraite, rue Estelle, 16, Marseille	20
	Michel Henri, artiste-peintre, rue Président-Wilson, 17, St-Etienne	15
	M. et Mme Paret, St Auban	10
MM.	Thunin Léon, St-Auban	5
	Thunin Emile, à Lourches (Nord)	5
	Hoareau, directeur de « l'Idéal Cinéma », à Digne	10
	Demandols, procureur de la République, à Toulon	10
	Anglès, 344, rue St-Jacques Paris	25
	Total de la 5e liste.	593 05
	Report des listes précédentes. . .	8.527 45
	Total à ce jour. . . .	9.120 50

Ces listes seront publiées dans un prochain numéro.

TRIBUNE LIBRE

M. Ami Pierre, délégué conférencier du syndicat du Batiment des Basses-Alpes, à la suite de la réunion donnée dimanche dernier au Café Moderne adresse aux ouvriers du Bâtiment de Sisteron le manifeste suivant :

Sisteron, 23 juin 1919.

Aux Camarades Sisteronnais.

Mes camarades, merci de votre accueil si sympathique Merci d'avoir voulu entendre de nos camarades et moi la voix de la raison. Je sais que vous êtes convaincus. Je sais que si l'ordre vous était donné vous marcheriez tous comme un seul

Camarades, ne vous laissez pas abattre dans la crise que vous passez, tenez vous tous la main dans la main. Tous pour un, un pour tous, telle est la devise ; ne l'oubliez pas.

Votre devoir est de faire des adhérents, faites-en le plus possible : ce sera votre force et la notre.

Vous allez être acculés à un repos momentané par l'arrêt des travaux à l'usine. Ne vous effarez pas. Veuillez m'envoyer vos noms ou venez vous mêmes. Les grands travaux ont besoin de main d'œuvre, entre les trois sections nous vous caserons tous.

Camarades, à tous mon salut confraternel syndicaliste.

AMI Pierre.

Avis aux réfugiés Belges

En vue de permettre à ses nationaux de rentrer dans leurs foyers, le gouvernement Français a décidé de régulariser la situation des réfugiés Belges, qui se trouvent encore en teritoire Français et qui reçoivent soit l'allocation des réfugiés, soit l'allocation militaire.

A cet effet, les réfugiés Belges qui désirent réintégrer leur domicile d'avant gare, adresseront dans ce sens une demande au maire de la commune de leur résidence actuelle qui leur fera souscrire une déclaration.

Les belges qui reçoivent l'allocation accordée aux réfugiés nécessiteux sont avisés que, pour ceux qui n'auront pas demandé leur rapatriment, cette allocation leur sera supprimée d'office et définitivement à partir du 30 juin courant.

COIN DU POÈTE.

Filles Jolies de Sisteron

Un groupe d'aimables Sisteronnaises a prêté récemment son concours à une œuvre de solidarité patriotique. Un certain nombre d'entre elles auraient été involontairement oubliées, dans les remerciements qui ont été adressés.

Certes, l'oubli fut regrettable.
Et l'adresse était d'un larron :
On oublia, — fait déplorable —
Mainte fleurette et maint fleuron.
L'excuse n'est pas soutenable :
Elles étaient un quarteron
Ou plus ...., minois aimable,
Filles jolies de Sisteron.

Avec un geste charitable,
Geste léger que rien ne rompt,
Elles vendaient, sourire affable,
Pour les héros tombés au front
Un menu ruban ineffable
Quelles épinglaient au plastron
Du gai promeneur favorable
Aux fillettes de Sisteron,

Leur essaim était innombrable :
Jupes claires et ailerons,
Leur pas était insaisissable...
....Et sans songer à un affront,
Le journaliste pitoyable
Qui dénombrait leur escadron
Ne vit qu'un fouillis délectable
Des fillettes de Sisteron.

ENVOI :

Princesse, soyez favorable :
Vous serez acclamées en rond,
Toutes unies sous ce vocable :
« Filles jolies de Sisteron »

Pierre d'ARROUX.

CARNET D'UN POILU.

Promesses et réalité

Après près de cinq ans d'absence, un grand nombre de démobilisés sisteronnais sont maintenant rentrés dans leurs foyers. Presque tous sont arrivés la joie au cœur à la pensée de retrouver au sein de leurs familles, la douce quiétude d'avant guerre. La liberté enfin reconquise après quatre années d'esclavage et de souffrances paraissait tellement belle, que les premières journées passées hors de la

© VILLE DE SISTERON

férule militariste, ont été réellement des journées de bonheur.

Mais il a vite fallu déchanter et se rendre à l'évidence. La réalité a été, hélas ! tout autre que nous l'attendions. Ne parlons, que pour mémoire, des belles paroles que les journaux à la solde du gouvernement, nous ont prodiguées : Où sont les réceptions chaleureuses et si amicales qui devaient être réservées aux poilus ? Avec quels accents empathiques ne parlait-on des artisans de la victoire ! Comme ils seraient choyés ! Ils ne retourneraient pas dans leurs foyers sans être habillés à neuf et une somme rondelette leur serait payé par les dépôts démobilisateurs pour leur permettre d'acheter les outils nécessaires pour pouvoir gagner leur vie et coopérer à la reprise de la vie économique !..

Il a été beau le retour triomphal ! Tassés à 40 dans d'infects wagons à bestiaux où il fallut sèjourner pendant des journées et des nuits pour arriver au dépôt démobilisateur où souvent on "poirotait" encore pendant de nouvelles journées pour recevoir la feuille de route et la formidable somme de 7 à 8 francs. Il est vrai qu'en rendant les effets militaires il nous était alloué 52 francs pour acheter le magnifique costume civil promis. Avec 52 fr. quelques uns parvenaient à s'acheter un pantalon, mais par contre on nous laissait le casque que Clémenceau, en un moment de générosité, a donné aux poilus probablement pour qu'on puisse constituer des compagnies de pompiers dans toutes les communes de France.

Donc, en principe, un vêtement civil complet devait remplacer l'uniforme militaire, c'était promis et bien promis. Il est absolument impossible avec 52 fr. d'acheter même un costume en coutil. Or, si par malheur un démobilisé tarde à renvoyer une partie des frusques qu'il a pourtant chèrement acquises, le commandant du dépôt démobilisateur s'empresse de lui envoyer une lettre féroce où il est menacé de toutes les rigueurs du code militaire, s'il ne renvoie de suite le pantalon dont il est vêtu et qu'il n'a pu arriver à remplacer.

Nous voilà donc arrivés à Sisteron. Avec quelle joie nous respirons l'air natal ! Nous allons donc enfin pouvoir vivre en paix !

Ici encore que de désillusions ! Il faut d'abord vivre, mais comment ? La vie est à des prix inabordables, le ravitaillement est fait d'une façon déplorable. Nos familles manquent de tout. Les denrées de première nécessité sont introuvables ou se vendent à des prix fous. Le sucre qui, parait-il, est régulièrement distribué dans les arrondissements voisins, n'arrive plus Tant pis si vous avez des enfants ou des malades ! Il n'y en a pas ! ou tout au moins il n'y en a pas pour le poilu qui n'est pas assez riche pour aller en chercher chez les mercantis qui le vendent à raison de 10 francs le kilog ! Bien plus encore, notre moulin expédie à Avignon la farine de bonne qualité, et nous recevons de Digne la farine de qualité inférieure. Bonne logique, que d'inepties l'on commet en ton nom.... Alors ces braves poilus qui ont tout sacrifié pour permettre aux commerçants, à ces spéculateurs de l'arrière qui tenaient si vaillamment pendant la guerre, d'édifier des fortunes, sont regardés comme des troubles fêtes.

Eh bien il faut que cela change ! Les démobilisés ont droit à leur place dans la Cité, sinon à la première place ! Plus de quatre ans de souffrances communes les ont groupés, ils resteront unis pour exiger de tous plus de bonne foi et plus de loyauté.

Le vieux Poilu.

Chronique Locale

SISTERON

La Paix !... — Mardi matin au moment ou chacun allait à la reprise du travail notre sympathique et dévoué sous-préfet, M. Sauvaire, faisait connaître que l'acceptation des conditions de paix par le gouvernement allemand était officielle. De suite les drapeaux français et alliés ont flottés aux monuments publics et particuliers annonçant aux habitants l'heureuse nouvelle Dans la journée des groupes de gamins, de jeunes gens parcouraient les rues porteurs de drapeaux et chantant des couplets patriotiques en même temps que les cloches de l'Eglise et de la citadelle sonnaient à toute volée ; partout c'était la joie qui dominait en pensant que bientôt prendrait fin ce triste cauchemar qui nous a accablé pendant cinq ans. Certes, la pensée de chacun s'est reportée vers les valeureux soldats qui ont payé de leur vie cette victoire finale et vers leurs parents éplorés, mais un jour le ciseau du sculpteur livrera à la postérité ces males figures à qui nous devons l'écrasement de l'Allemagne militariste et la paix fraternelle chez tous les peuples.

Le soir une joyeuse farandole précédait la retraite aux flambeaux organisée par les musiciens, peu à près le bal offert par les musiciens toujours sur la brèche, non, pardon, sur l'estrade.... a eu son succès habituel malgré le mistral, et toute la nuit ce n'étaient que roulements de tambour, sonneries bruyantes de clairon que suivait une jeunesse exubérante et gaie, heureuse de manifester en l'honneur du retour des poilus et d'une bienfaisante paix.

Saluons donc ce jour heureux dans l'espoir de voir notre belle France républicaine mieux aimée et moins déchirée par toutes sortes de partis qui se croient meilleurs les uns que les autres.

Au P.-L.-M. — Dans un de nos derniers numéros nous avions annoncé la mise en service au 1er juillet de deux trains allant dans chaque sens sur la ligne Marseille-Lyon. Il parait que cette mesure est différée et rapportée à une date ultérieure, quelque chose comme les calendes grecques.

Ainsi la ligne des Alpès ne verra pas ses trains reprendre leur marche normale d'avant-guerre. Une fois de plus notre région est délaissée au profit d'autres régions ; nous voilà donc voués éternellement au mauvais esprit des pouvoirs publics, et les Alpes et la Haute-Provence seront toujours les départements les plus pauvres ; nos marchandises mettent un temps infini pour venir seulement de Lyon ou de Marseille. Nous ne pouvons presque pas nous déplacer car il faut deux jours pour aller au chef-lieu du département qui n'est qu'à 40 kilomètres et à Gap qui n'est pas plus loin.

A l'annonce du retrait de cette mesure injustifiée le président de la Chambre de commerce de Gap, son Conseil municipal, ont protesté vigoureusement auprès des pouvoirs publics ; comme cette mesure intéresse les Basses-Alpes il est du devoir du Conseil général, de la Chambre de commerce, des municipalités, des Conseils d'arrondissement, de protester auprès du préfet afin qu'il transmette ces protestations au ministre des travaux publics et au directeur de la Cie P.-L.-M.

C'est assez que nos usines se ferment, qu'on retire les troupes des Alpes sans que l'on nous supprime presque totalement les voies de communications avec les grandes Citées. Puisque, comme les départements voisins nous avons les mêmes charges budgétaires, il est tout au moins juste que nous ayons comme eux droit aux mêmes avantages.

Musique. — La sortie d'un noyau musical à l'occasion de la retraite aux flambeaux organisée pour la paix dans la soirée de mardi dernier a produit un heureux effet. Diverses personnes nous ont demandés si ce groupe ne pourrait pas prendre corps et faire appel aux éléments musiciens qui hésitent à se rapprocher de leurs camarades. Nous croyons que la chose est faisable, il s'agirait seulement qu'une initiative soit prise et qu'une convocation soit adressée à tous les musiciens pour une réunion préparatoire.

Avis. — Les allocations militaires seront payées à la recette des finances le 3 juillet jusqu'au n° 400, et le 4 juillet du 401 au dernier.

Casino-Cinéma. — La séance cinématographique qui devait avoir lieu il y a une quinzaine de jours et qui en fut empêchée par un cas de force majeure, aura lieu ce soir samedi au Casino. Cette séance donnée au profit de l'œuvre du monument commémoratif comportera un programme de choix auquel viendra s'ajouter la présence d'amateurs locaux bien connus qui chanteront des chansonnettes, diront des monologues aux entr'actes et feront de cette soirée un spectacle de tout premier ordre qui mérité d'être vu.

Le prix des places est ainsi fixé : Réservées 3 fr. parterre 2 fr. 50, galeries 1 fr. 50.

Expédition de bétail. — Le département a expédié 835 moutons au marché de la Villette, à Paris, pendant le mois de mai.

Avis. — Messieurs CHABRAND et CAILLAT, banquiers à Gap, ont l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1e juillet prochain ils ouvriront à Sisteron une succursale de leur banque au premier étage de l'ancienne maison Turcan, Place du Tivoli. M. Bérard banquier, est chargé de la direction de cette succursale et devient ainsi leur représentant direct.

A dater de ce jour M. Bérard se tiendra à la disposition du public et de toute personne qui voudra bien s'adresser à la succursale où le meilleur accueil est réservé et tous renseignements utiles seront donnés.

La succursale de MM. Chabrand et Caillat se charge de tous les ordres de Bourse et opérations de Banque ainsi que l'achat et vente de titres.

Réouverture. — M. Clément, coiffeur, a l'honneur de prévenir ses anciens clients et les camarades démobilisés qu'il a fait aiguiser ses rasoirs et reccurer ses plats à barbe, qu'il vient de rouvrir le **Salon de coiffure Louis XV**, situé en face l'Hôtel Nègre.

Comme par le passé on trouvera chez lui les lames les mieux effilées, les lotions les plus onctueuses et les plus merveilleuses pommades à faire repousser les cheveux.

Un véritable progrès

En médecine, les progrès sont, incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80, (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit, avocat-avoué près le Tribunal civil de **Sisteron** (B.-A.)

VENTE
DE
Biens de Mineurs

Le **mercredi vingt-trois Juillet** *mil-neuf-cent-dix-neuf, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron à* **dix** *heures du matin, au Palais de Justice de Sisteron par devant M. Heiriès, juge du siège à ces fins commis.*

Il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés dans la commune de Sisteron.

PREMIER LOT

Labour à l'Adrech avec petit bâtiment, d'une contenance de 36 ares 84 centiares, numéros **546, 547** de la section F.

Mise à prix : **Trois cents** francs.
ci..... **300** francs.

DEUXIEME LOT

Partie de **maison** à Sisteron, rue Saunerie, avec écurie au-dessous, numéro **15** de la section G.

Mise à prix : **Quatre cents** francs.
ci..... **400** francs.

TROISIEME LOT

Labour au lieu dit Travers des Pères avec petit batiment, numéro 1726 de la section B. d'une contenance de **26** ares, 32 centiares, confrontant : levant M. Heyriès, midi Reymond Sylvain, couchant Mme Vve Moutte, midi ancien chemin.

Mise à prix : **Cent quarante** frs.
ci..... **140** francs.

QUATRIEME LOT

Labour quartier de la Plaine de la Baume, numéros **149p. 150p.** 159 de la section B.

Mise à prix : **Trois cent-cinquante** francs.
ci..... **350** francs.

CINQUIEME LOT

Labour et vague au lieu dit Deffends-Martin, numéros **151p.** (151) de la section.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SIXIEME LOT

Labour quartier de la Plaine de la Baume avec deux petits bâtiments, numéro 856p. de la section B. confrontant : levant chemin de la Motte, couchant Allibert, levant Tamisier.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

SEPTIEME LOT

Labour quartier des Pères ou Deffends-Martin, numéros **1796** p. 1795 p. de la section B.

Mise à prix : **Vingt-cinq** francs.
ci..... **25** francs.

HUITIEME LOT

Bois, labour et vigne avec petit bâtiment à l'Adrech, numéros **545** p. 564, 559, 567, 568 de la section B.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

© VILLE DE SISTERON

NEUVIÈME LOT

Labour et vague, quartier du Deffends-Martin, numéro **1647**p. de la section B.

Mise à prix : **Cinq** francs.

ci..... **5** francs.

DIXIEME LOT

Labour et vague Plaine de la Baume, numéro 584 p. de la section B. confrontant Bougerel et Richaud.

Mise à prix : **Cent** francs.

ci.....**100** francs.

ONZIEME LOT

Paetie de **maison** dans l'enceinte de la ville de Sisteron, quartier de Bourg-Reynaud, numéro 152 de la section G.

Mise à prix : **Vingt** francs.

ci..... **20** francs.

DOUZIEME LOT

Premier étage d'une **maison** sise dans l'encainte de la ville de Sisteron. avec remise et grenier à foin au-dessus, rue Chapusie, numéro 288 de la section G.

Mise à prix : **Cent** francs.

ci..... .....**100** francs.

Ces immeubles dépendent tant de la succession de Marie-Isabelle **Giraud**, de son vivant épouse de François **Gay-Para**, ancien bourrelier à Sisteron, que de la communauté d'acquets ayant existé entre les époux **Gay-Para**.

La vente est poursuivie à la requête de M. François Gay-Para, agissant en qualité de tuteur naturel et légal de Henri-Marcellin Gay-Para, ouvrier bourrelier, actuellement mobilisé, et de Gabriel-Antoine Gay-Para, ses enfants mineurs ; 2° de M. Giraud Gabriel, négociant à Avignon, agissant au besoin en qualité de subrogé tuteur au cas d'opposition d'intérêts entre le tuteur et ses enfants mineurs ; 3° des autres héritiers majeurs de Madame Marie-Isabelle **Giraud**, leur mère, de son vivant épouse de François Gay-Para ; 4° de M. Guilhaume Buès agissant au besoin en qualité de syndic definitif de la faillite Gay-Para.

La vente en a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Sisteron du dix-huit juin mil-neuf-cent-dix-neuf enregistré.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges, dressé et déposé au greffe par Me Charles **Boutoux**, et en présence du subrogé tuteur, M. Paul Jaume, cultivateur à Sisteron ou lui dument appelé.

Sisteron, le 28 Juin 1919.

C. BONTOUX.

Etudes de Me **Pierre BOREL**, Chevalier de la Légion d'Honneur, mort pour la France ; et de Me **Louis ROUBAUD**, Notaires à **Sisteron** (B-Alpes).

VENTE

aux Enchères Publiques *ET VOLONTAIRES*

Fixée au **Dimanche 6 Juillet** 1919 à **2** heures de l'après-midi à Sisteron, en l'étude de Me Pierre Borel représenté par Me Paul Borel son père et suppléant.

Des immeubles suivants appartenant aux héritiers de Mons. Hippolyte SUQUET, ancien avoué, ancien Député des Basses-Alpes.

PREMIER LOT

Un **pré** situé dans la commune de Sisteron, quartier des Prés-Hauts ou Coudourets, porté au plan sous les Nos 567p. 668p. 681, 682, 682 bis, pour une contenance de **32** ares, **84** centiares, confrontant : au levant Félix Tourrès, au couchant l'hoirie Fernand Heiriéis, au midi Placide Depierre, au nord l'hoirie Napoléon Blanc.

Mise à prix . . . . . **600** fr.

DEUXIEME LOT

Une petite **propriété** autrefois complantée en vignes et labour, située dans la commune de Sisteron, quartier de l'Adrech, contenant **69** ares, 58 ares, Nos 684, 685 section F. lieu dit le Claux.

Mise à prix. . . . . **400** fr.

TROISIEME LOT

Une **terre** labourable et arrosable, située dans la commune de Sisteron, au quartier des Marres ou du Gand, portée au plan sous les Nos **23**, 24p. 25, section D. confrontant : au levant Arlaud, au midi chemin du Gand, au nord Jourdan, au couchant Jules Jourdan, contenant **83** ares, 70 centiares.

Mise à prix. . . . . **1000** fr.

QUATRIEME LOT

Une **propriété** en nature de bois taillis et futaie, essences chênes, fayards et autres, dans la commune de Valernes, quartiers des Clauses-Gache et Gorges de Garcin, Nos 315, 328, 494, 567, section B. et quartiers de la Gorge d'Or et de Piscopin, Nos 111, 294 de la section C. d'une contenance cadastrale de 240 hectares, 86 centiares, confrontant : à l'Est, commune de Saint-Geniez ; à l'Ouest, les communes de Sisteron et d'Entrepierre ; à l'Ouest, les hoirs Turcan, Grillet Ferréol et autres.

Mise à prix. . . . . **10.000** fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Maîtres Paul Borel et Louis Roubaud, notaires, dépositaires du cahier des charges.

P. Borel, L. Roubaud.

A Vendre PETRIN mécanique moteur essence. Bon état. S'adresser au bureau du journal.

LA

Hernie

VAINCUE PAR LA MÉTHODE **GEORGES**

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de :

Hernies, Descente, etc., de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire, **M. GEORGES, 3, rue des Petites Ecuries, à Paris**, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent a en subir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode Georges de Paris.**

Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode Georges** fait disparaître la **hernie** ainsi que l'ont démontré les **Innombrables guérisons** déjà publiées.

Aussi est ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à

DIGNE samedi 12 juillet, hôtel Boyer-Mistre

SISTERON, lundi 14 juillet, de 3 h. à 11 h. Hôtel des Acacias.

MANOSQUE, mercredi 16 juillet, Hôtel Pascal.

APT, samedi 19 juillet jusqu'à 2 heures, Hôtel du Louvre.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE

Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

DRAPERIES ET CONFECTIONS

Vve ANDRÉ

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRE informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

---

LA HERNIE

GUERIE PAR *la Méthode* **LEROY**

CHUTES de MATRICE

DÉPLACEMENTS des ORGANES

C'est bien une grande victoire !!! Cette terrible infirmité. **La HERNIE**, est enfin vaincue. Maîtrisée aussitôt, elle est rapidement **GUERIE** sans changer ses habitudes, grâce à la méthode de **M. LEROY**, de Paris, le **MAITRE** de l'Art herniaire, à la renommée si jalousée, mais jamais égalée.

HERNIEUX, ne confondez pas ! Dominant de bien haut les promesses des soi disant spécialistes, les milliers de **GUERISONS** obtenues par la **METHODE LEROY**, et publiées par toute la presse valent mieux que de vaines promesses Adressez-vous donc en toute confiance à l'éminent praticien, qui recevra à

MANOSQUE mardi 9 juillet, Hôtel Pascal,

FORCALQUIER, vendredi 11 juillet de 11 h. 1/2 à 4 h. Hôtel Lardeyret,

DIGNE samedi 12 juillet de midi à 3 h. Hôtel Boyer Mistre.

MARSEILLE, dimanche 13 et lundi 14 juillet, Hôtel des Deux Mondes, 32, Cours Belzunce.

SISTERON mardi 15 juillet de 11 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.

LEROY, 75, r. Faubourg St-Martin, Paris

Représentants pour vente tous corps gras et huiles et graisses pour machines sont demandés à SISTERON et environs par Raffinerie *La Semeuse*, 11, rue Scribe, Paris

---

A Vendre d'occasion

Harnachement Complet

en bon état provenant d'un cheval de gendarme.

S'adresser à M. Maurel, bourrelier à Sisteron.

A Vendre d'occasion, PIANO, marque Gervais, avec partitions musicales. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Outillage complet de menuiserie en bon état. — S'adresser à M. CLEMENT, ferblantier à Sisteron.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés Lainages Soieries

Toiles et tissus

Lingerie Bonneterie

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VETEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES - CYCLES - MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets -- Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes,

jupons, combinaisons, etc

IMPERMÉABLES -- VETEMENTS D'ÉTÉ

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS —

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS —

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

BERLIET

Camion type C. B. A

4 TONNES

Véhicule de poids lourd actuellement le plus parfait

Nouvelle voiture 15 HP avec lancement et éclairage électrique

AGENT REGIONAL :

SIBOURD Henri, Garage des Alpes

3, Cours Ladoucette, GAP

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON